



Biden propose une transformation de la Cour suprême

- [30/07/2024](#)

Joe Biden a annoncé une proposition de réforme de la Cour suprême dans une tribune publiée lundi par le *Washington Post*. Il appelle à trois réformes :

- Un amendement constitutionnel qui limiterait l'immunité présidentielle
- Une limitation de la durée du mandat des juges
- Un nouveau code d'éthique

Biden a commencé par attaquer la Cour suprême et certains de ses arrêts les plus récents, estimant qu'ils « sapent la confiance du public ». Il a notamment pointé du doigt l'annulation par la Cour de l'arrêt *Roe v. Wade* et la décision du 1^{er} juillet selon laquelle les présidents ne peuvent faire l'objet de poursuites pénales pour les actes qu'ils ont accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une brèche. C'est pourquoi, face aux menaces croissantes qui pèsent sur les institutions démocratiques américaines, j'appelle à trois réformes audacieuses pour restaurer la confiance et la responsabilité de la Cour et de notre démocratie.

—Joe Biden

Limitation des mandats : Le projet de Biden limite le mandat des juges à 18 ans ; tous les deux ans, un nouveau juge serait nommé par le président. Il faudrait un amendement pour faire appliquer cette mesure, car elle viole la Constitution, qui accorde aux juges un mandat à vie.

Code d'éthique : La Cour dispose déjà d'un code d'éthique, mais Biden estime qu'il faut mettre en place un moyen de le faire respecter.

Les démocrates accusent souvent les juges conservateurs de la Cour d'enfreindre ce code d'éthique.

Si les démocrates veulent adopter une interdiction éthique générale pour toutes les branches, j'y suis favorable : pas de jets, pas de repas, pas d'honoraires de conférencier, pas de cadeaux pour qui que ce soit de la part de qui que ce soit pour quelque raison que ce soit dans toutes les branches, à commencer par le Congrès. Tant qu'ils ne soutiendront pas cela, soyons honnêtes sur ce dont il s'agit : c'est une campagne visant à détruire un tribunal avec lequel ils ne sont pas d'accord.

—Leonard Leo, coprésident de la *Federalist Society for Law and Public Policy Studies*

L'immunité : M. Biden souhaite également renverser l'arrêt de la Cour suprême du 1^{er} juillet en modifiant la Constitution pour supprimer l'immunité présidentielle, disant que « Personne n'est au-dessus de la loi ».

Il s'agit d'une tentative directe de renverser la décision de la Cour selon laquelle le président Donald Trump jouit d'une « immunité absolue » contre les poursuites pour des actes officiels. Cela donnerait aux démocrates le pouvoir de poursuivre le président Trump pour tenter de l'empêcher de revenir à la présidence.

La cour du roi : Comme l'a expliqué le rédacteur en chef de la *Trompette*, Gerald Flurry, la Bible prophétise que le président Trump reviendra à la présidence. La Cour suprême jouera un rôle important dans l'accomplissement de cette prophétie.

Pour comprendre, lisez l'article de M. Flurry intitulé « [La Cour suprême des États-Unis est-elle dans la prophétie biblique](#) ».